

Gette

L'eau au quotidien

Les jours raccourcissent, le temps fraîchit, les hirondelles s'envolent vers des contrées plus clémentes. En cette fin d'été, il nous faut retourner à nos tâches journalières, reprendre le travail un moment délaissé.

Nous abordons dans ce numéro les bonnes pratiques et habitudes qui peuvent aider dans nos gestes quotidiens, à épargner l'eau (sur le plan quantitatif), et à moins la polluer. A ce propos, nos institutions prodiguent des efforts considérables en vue d'assainir l'eau de distribution ainsi que les eaux usées que nous rejetons tous. Il n'empêche que, nous aussi, nous devons penser aux conséquences de l'usage que nous faisons de l'eau, et de son incidence finale sur son prix, qui ne cesse d'ailleurs d'augmenter (le fameux coût-vérité)! Une réflexion personnelle sur chacun de nos gestes s'impose donc. Elle devrait permettre d'infléchir le cours des choses, et, peut-être, un jour, de retourner à une situation plus saine et économiquement moins coûteuses.

Les communes, interface entre la population et le gouvernement, jouent un rôle important dans la mise en place concrète des politiques développées. Nous avons interrogé François Smet, employé à la Commune de Lincent, pour mieux nous rendre compte des actions qui peuvent y être menées.

Enfin, une petite note d'élégance : nous mettons à l'honneur la demoiselle. Ce charmant insecte parent de la libellule évolue au-dessus des étangs, de préférence dans des milieux relativement préservés. Menacée, cette demoiselle mérite toutes les attentions!

Jean-Marie Flahaut
Président du Contrat de rivière

Les Remous

de la

MIEUX VIVRE AVEC L'EAU: c'est possible!

Posons les gestes qu'il faut, avec une ressource ... plus vulnérable qu'il n'y paraît!

Contrairement aux apparences, seulement 0,25 % de l'eau douce présente sur terre est directement disponible pour la consommation humaine. L'eau apparaît donc comme une ressource vitale dont les réserves sont plutôt limitées et fragiles. L'eau, bientôt un produit de luxe?

L'eau est très inégalement répartie dans le monde. Et comme nous sommes plutôt favorisés de ce côté-là, nous ressentons peu le besoin de la considérer comme précieuse. Il en résulte une consommation exagérée et une contamination des eaux de surface et souterraines du fait de nos activités. Et cela, nous en payons directement la facture (d'eau), qui augmentera encore dans les prochaines années!

Il est grand temps que chacun de nous s'efforce de contribuer à la protection de nos réserves en eau.

Rien de plus facile: économiser l'eau et surveiller nos rejets ne demande pas de profonds changements dans la vie de tous les jours.

Apportons chacun notre goutte d'eau à l'édifice!

A consommer avec modération!

Pour réaliser de vraies économies à la maison, concentrons-nous sur les postes les plus gourmands:

- 1/3 de l'eau potable est gaspillée en filant à l'égout via les toilettes: **adaptons le système d'évacuation de nos toilettes** en équipant, par exemple, le réservoir d'un "double touche". Une famille moyenne de 4 personnes économise ainsi 40.000 litres par an (l'équivalent de +/- 400 bains!)

Une toilette double touche
Photo: S.A.



- 1/3 de l'eau potable est envoyée à l'égout par les bains et douches: **prenons une douche plutôt qu'un bain**. Nous économiserons ainsi 30.000 litres!
- 1/5 est utilisé pour les vaisselles et les lessives: **remplissons davantage les machines, n'utilisons les programmes de prélavage qu'en cas de nécessité et optons pour la classe A**. Cela représente un gain de 10.000 litres pour le lave-linge et de 3.000 litres pour le lave-vaisselle.

Si l'on consent à cumuler ces différents efforts, on réduit déjà sa consommation - et donc sa facture d'eau - de presque la moitié, soit 200 euros environ pour une famille de quatre personnes.

En installant **une citerne pour récolter l'eau de pluie**, et selon l'usage que nous en ferons (toilettes, lessives, nettoyage, jardin), nous pourrions économiser, en plus des efforts cités plus haut, près des trois quarts de notre consommation d'eau potable habituelle!

Prévenir c'est guérir!

Beaucoup de produits courants à usage domestique contribuent à la pollution de l'eau.

- **Halte aux produits d'entretien classiques!** Il s'agit d'une part des produits de nettoyage (nettoie-tout, poudres à récurer, eau de javel, ...) et d'autre part des produits d'entretien des bâtiments (peintures, vernis, colles, ...). Par leur composition chimique, ils sont nocifs pour l'environnement et très souvent non biodégradables.
- **Cherchons** des alternatives écologiques, qui existent dans presque tous les cas: on les trouve dans les magasins de produits naturels (alimentaires, "bio-



Installation d'une station d'épuration individuelle
Photo: Mommaerts - Bossicart

construction"...) et dans certaines grandes surfaces. Ils sont le plus souvent réalisés à partir de plantes et/ou de minéraux: ils sont donc non ou peu toxiques, et rapidement biodégradables.

- **A défaut**, utilisons ces produits avec le plus de discernement possible et débarrassons-nous des restes et fonds de pots aux points de collectes prévus pour eux (parcs à conteneurs).
- **Halte aux nitrates!** En évacuant leurs eaux usées et en épandant des engrais au jardin, les ménages produisent plus d'1/3 de l'azote déversée dans l'environnement. En excès dans les cours d'eau, les nitrates sont responsables de la prolifération d'algues qui entraîne une asphyxie du milieu aquatique. En contaminant les nappes phréatiques et l'eau potable, l'excès de nitrates peut causer des problèmes de circulation de l'oxygène dans le sang des consommateurs les plus fragiles.
- **Plions-nous** aux obligations légales de raccorder toutes nos eaux usées à l'égout (consulter la brochure "L'assainissement des eaux usées domestiques", voir en page 4).
- **Pour amender** notre jardin, préférons le compost des déchets verts aux engrais solubles azotés. En effet, le compostage fournit en quelques mois une fumure organique de qualité. Cela

contribue également à la diminution du volume total de nos déchets.

- **Halte aux phosphates!**
 - Bannissons les produits (poudres à lessiver, produits de vaisselle, adoucisseurs, ...) qui contiennent des phosphates: dans la plupart des cas **de bons produits alternatifs existent**, tout aussi efficaces et réalisés à partir de matières naturelles.
- **Halte aux pesticides!** Sous ce vocable sont regroupés les herbicides, insecticides, fongicides et autres poisons utilisés pour se débarrasser des indésirables dans les champs et les jardins. L'usage privé de tels produits s'est largement développé depuis une cinquantaine années. On retrouve donc des quantités de plus en plus préoccupantes de ces substances toxiques dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. De très nombreux élé-

ments chimiques interviennent dans la composition des pesticides qui, selon certaines études scientifiques, sont soupçonnés de favoriser chez l'homme l'apparition de cancers, d'allergies, et d'affaiblir le système immunitaire et hormonal.

Des pratiques culturales alternatives existent, faciles à mettre en œuvre à petite échelle chez les particuliers:

- **Attirons** les prédateurs naturels en laissant des espaces naturels dans notre

jardin: le hérisson, la musaraigne et les batraciens mangent de grandes quantités d'insectes, de vers et de limaces.

- **Diversifions** les plantes cultivées dans les jardins et les potagers, ce qui diminue le risque de développement de parasites ou maladies.
- **Couvrons** le sol pour qu'il ne soit pas envahi par les mauvaises herbes.
- **Privilégions** l'entretien mécanique du jardin (binage, brossage, ...).

Pour en savoir plus :

- www.wwf.be, sélectionner "à vous d'agir", puis "à la maison", puis "pour l'eau douce"
- www.amisdelaterre.be, sélectionner "eau"

- mrw.wallonie.be/dgrne/education/eau/index.htm
- www.ecoconso.be, sélectionner "publications", puis "eau"; ou : www.ecoconso.be/fiches

François Smet, employé à l'administration communale de Lincet



François Smet - Photo: CCBW

Lors de l'inventaire de terrain en 2005, nous avons constaté la pollution du ruisseau Les Rys par les rejets d'eaux usées. Nous savons que la Commune mène une politique active et volontariste pour la mise en ordre à ce niveau. Quelle est sa position actuelle vis-à-vis des habitants ?

Cette pollution résulte de la situation mise en place durant les décennies précédentes. Les égouts aboutissaient alors de toute manière aux cours d'eau, et les habitants riverains faisaient l'économie de s'y raccorder en rejetant directement leurs eaux usées à la rivière. La commune veillera à ce que les citoyens se raccordent lors des travaux d'égouttage, avec le

souci de n'acculer personne à des situations financières impossibles.

Pour les zones en épuration autonome, lorsque de nouvelles habitations y sont construites, elles sont automatiquement équipées d'une station d'épuration individuelle. Parmi les maisons plus anciennes, seulement une vingtaine sont concernées. La commune attend les directives du ministre pour connaître les dates butoir sur lesquelles se baser avant de transmettre ces directives aux citoyens.

Vous faites partie du Comité de Réflexion sur l'Environnement à Lincet. Comment est née cette association? Quel est son mode de fonctionnement, ses réalisations et projets?

Elle a été mise en place en 1998 pendant mon stage de conseiller en environnement. A ce moment la politique des déchets commençait à s'organiser au niveau régional, mais les collectes étaient encore gratuites. Le Collège m'avait chargé de trouver le moyen d'intégrer la politique communale à la politique régionale en cette matière, et de se rapprocher du coût-vérité.

Notre travail a débouché sur plusieurs résultats: distribution d'étiquettes colorées payantes à poser sur les sacs de déchets, broyage de branches chez les particuliers, et collecte de métaux à domicile.

En 1999, nous avons organisé la formation de 12 guides composteurs (dont trois faisaient partie du Comité Environnement), et des compostières ont été mises à disposition des citoyens.

Il y a un an, les guides composteurs se sont joints aux membres du Comité Environnement pour les épauler dans leur travail bénévole. L'inventaire du maillage écologique de la commune est en cours mais nécessiterait une expertise en matière d'environnement pour être menée à son terme. La vallée de la Petite Gette entre le village de Pellaines et l'autoroute est très intéressante: la morphologie du cours d'eau est encore intacte, et il est bordé de prairies. En amont de l'autoroute il a été rectifié, mais l'ancien lit fait office de zone humide et la végétation y semble intéressante. Il serait utile d'attirer l'attention du comité de remembrement d'Orp sur cet endroit, dans le cadre de son étude en vue d'un remembrement. Il faudrait aussi essayer de sauver les haies de l'ancien bocage en prenant contact avec les agriculteurs!

Comment se passe votre travail au sein de l'équipe communale?

Les rapports avec le service travaux sont bons. Le chef du service est de plus en plus sensible à l'aspect environnemental de son travail. Par exemple quand les bords de route sont nettoyés, un ouvrier passe au préalable pour ramasser les PMC. Le broyeur de la commune est très souvent utilisé. Il y a une prise de conscience qui se développe ces dernières années, mais il serait possible d'aller encore plus loin. Par exemple, généraliser l'utilisation de papier recyclé au sein des différents services.

La demoiselle

Proche cousine de la libellule, la demoiselle s'en distingue par un corps plus élancé, le port des ailes légèrement différent (deux paires d'ailes semblables et dressées au repos), une tête plus courte et plus large. On la trouve pourtant dans le même type de milieu: près des eaux stagnantes (étangs, marais) au sein desquelles les larves peuvent se développer, à condition que ces eaux soient

peu polluées. Les œufs sont pondus sur la végétation aquatique flottante.

Larves et insectes font partie de son menu quotidien. Etant donné ses exigences écologiques, la demoiselle, cet insecte souvent coloré et élégant est malheureusement en régression. La protection des habitats encore existants devient indispensable si l'on veut encore pouvoir l'admirer dans les années à venir.



Guide: au cœur du PASH

La Cellule contrat de rivière du CCBW a rédigé (avec le soutien du Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon, la SPGE et l'IBW) une brochure sur la mise en œuvre du PASH (= Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique).

Accompagnée d'une carte communale simplifiée du PASH, elle a pour but d'aider tout citoyen à identifier dans quel régime d'assainissement se trouve sa maison, et à connaître les obligations légales qui en découlent.

Les brochures sont disponibles auprès des administrations des communes membres du contrat de rivière.

Des exemplaires sont également disponibles sur demande au Centre Culturel du Brabant Wallon : 010/62 10 53.



Agenda

5^{ème} édition des journées "La Terre et les Pierres"

A partir du 15, et surtout le week-end des 21 et 22 octobre 2006

La terre, les pierres, les paysages naturels et bâtis, seront explorés à travers une trentaine d'animations et créations artistiques, artisanales ou encore architecturales, dans une ambiance chaleureuse et festive. Elles prendront pour cadre particulier 20 lieux situés sur les communes de Beauvechain,

Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Jodoigne, et Orp-Jauche.

Au programme: promenades, guidées ou contées, concerts, ateliers, expositions, cinéma, conférences, forums des artisans du bâti, musique, danse, installation plastique dans des grottes.

Programme complet sur demande: Centre culturel du Brabant wallon: 010/616 606.

Le **Contrat de rivière** participe à deux initiatives de ce programme:

Balades et découvertes en Hesbaye brabançonne, Dimanche 15 octobre 2006, à Beauvechain

Le CR Gette vous propose dans ce cadre une promenade à vélo dans la vallée du Schoorbroek, en partant de Beauvechain et passant par L'Ecluse, le matin ou l'après-midi.

Plus de détails: à la Maison du Tourisme au 010/22 91 15 et à Culturalité au 010/24 17 19.

La Ghète au bout de mon jardin, 21 et 22 octobre de 11h à 18h, à Orp-le-Grand

Exposition du peintre Claude Manesse, au Moulin de Maret et parcours d'artistes le long de la Petite Ghète jusqu'à Orp-le-Grand, avec un stand et des animations du CR Gette.

Plus de détails: Centre culturel de Jodoigne (010/811 515).

"Les Remous de la Gette" est une publication du Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage 25.000 exemplaires. Trimestriel. Rédaction: Sylvie Anciaux, Jean-Marie Tricot. Cartographie: Jean Cayron. Coordination: Corinne Le Brun. Graphisme: Alain Sauvage et Sylvie Renard. Imprimeur: JAC Offset. Le Contrat de rivière Gette et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, les Provinces du Brabant wallon et de Liège et 8 communes du bassin versant de la Gette. Tél.: 010/62 10 53 Fax: 010/61 57 42 Mail: contrat_riviere@ccbw.be